



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT-LE-ROTROU DU 05 JUILLET 2022 A 18 HEURES 00

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES :

- Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 14 avril 2022 et 1^{er} juin 2022
- Compte rendu des décisions prises par le Maire en application des délégations reçues du conseil municipal

CULTUREL :

- Demande de subvention pour l'étude diagnostic des courtines du château des comtes du Perche
- Demande de classement au titre des monuments Historiques de l'église Saint-Laurent
- Demande de classement au titre des monuments Historiques de l'abbaye Saint-Denis

OFFICE DU TOURISME ET DU COMMERCE :

- Convention avec la SPL C'CHARTRES TOURISME pour la commercialisation en ligne du camping municipal

FINANCES :

- Emprunts 2022
- Adhésion au groupement RECIA
- Garantie d'emprunt NOGENT PERCHE HABITAT
- Avenant à la convention abattement de la TFPB programme d'actions 2023
- Renouvellement de la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis
- Remboursement par la CDC du Perche à la ville des frais liés au contentieux avec la SCI SAFA
- Subvention à l'amicale de l'UIISC1

- Autorisation de signature d'un avenant au marché de fourniture des produits d'entretien

TRAVAUX URBANISME TRANSPORT URBAIN :

- Modification des statuts d'ENERGIE EURE ET LOIR et extension de périmètre
- Modification des statuts du syndicat intercommunal de transports scolaires
- Prolongation de la convention SAEDEL pour les Porettes

RESSOURCES HUMAINES :

- Mise à jour du tableau des emplois
- Création d'un poste de médiateur social à TC
- Création de postes permanents à l'école de musique
- Modification du temps de travail d'un professeur de musique
- Création d'un poste de directeur de l'action culturelle et de l'événementiel au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe
- Vacataire pour jury de concours de musique
- Recours à l'apprentissage

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : **20** : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Jean GONSARD, Pascale DE SOUANCE.

Pouvoirs : **4** : Jean-Claude DORDOIGNE à Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Rachid SOUKTANI à Guillaume CARAYON, Laurence LEDUC à Martine CARRE-AVELINE, Amadys CASTANIER à Pascale DE SOUANCE.

Absents : **5** : Alain VERGNOL, Roselyne RICHARD-BRULE, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ.

Secrétaire de séance : Martine CARRE-AVELINE.

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, portant diverses mesures de vigilance sanitaire, et notamment son article 10,

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Madame Martine CARRE-AVELINE est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte.

Il passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 14 AVRIL 2022 ET 1^{ER} JUIN 2022, transmis par mail les 28 et 29 juin 2022.

Pas d'observation.

Vote favorable à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 78 DU 17 JUILLET 2020

⇨ D'opérations de délivrance et de reprise de concessions dans le cimetière du 10 mai au 16 juin 2022 :

Concessions cimetières		2022	
		Nb	Montant €
Achat	30 ans	2	236
	50 ans	0	0
Renouvellement	30 ans	9	1 003
	50 ans	0	0
Droit de superposition	30 ans	0	0
	50 ans	0	0
TOTAL		Soit 11 pour un total de 1 239 €	

Concessions columbarium		2022	
		Nb	Montant €
Achat	15 ans	1	228
	30 ans	0	0
Nouveau dépôt d'urne	15 ans	0	0
	20 ans	0	0
	30 ans	0	0
TOTAL		Soit 1 pour un total de 228 €	

⇨ De création, modification, suppression de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux :

Désignation	Détail	Date de décision
Fusion des régies mixtes du « service culturel » et de « l'Arsenal » en régie mixte « du Culturel »	A compter du 15 avril 2022, les régies mixtes « du service culturel » (arrêté n° 197/2020) et de « l'Arsenal » (arrêté n° 104/2021) sont fusionnées en régie mixte « du culturel »	07/04/2022

Arrivée de MM. Alain VERGNOL et Christophe ALLHEILY.

Présents : **22** : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice

LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Jean GONSARD, Pascale DE SOUANCE, Christophe ALLHEILY.

Pouvoirs : 5 : Jean-Claude DORDOIGNE à Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Rachid SOUKTANI à Guillaume CARAYON, Laurence LEDUC à Martine CARRE-AVELINE, Estelle DUEZ à Christophe ALLHEILY, Amadys CASTANIER à Pascale DE SOUANCE.

Absents : 2 : Roselyne RICHARD-BRULE, Jean-Pierre HUGUET.

Secrétaire de séance : Martine CARRE-AVELINE.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DIAGNOSTIC DE RESTAURATION DES COURTINES ET DU PONT D'ACCES DU CHATEAU DES COMTE DU PERCHE, auprès de la DRAC et du conseil départemental d'Eure et Loir, d'un montant respectif de 19 102 € et 14 327 €, sur la base d'un montant de marché fictif de 47 756 €HT.
Vote favorable à l'unanimité.

DEMANDE DE CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, AUPRES DE LADRAC DE L'EGLISE SAINT-LAURENT, afin de permettre sa préservation et une protection plus importante.
Vote favorable à l'unanimité.

DEMANDE DE CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, AUPRES DE LA DRAC, DE L'ABBAYE SAINT-DENIS, considérant l'exceptionnelle qualité architecturale de cet ensemble monumental et son exemplarité en matière notamment d'architecture religieuse, et ce afin de permettre une protection plus importante.
Vote favorable à l'unanimité.

Intervention de MME DE SOUANCE.
Réponse de M. HUWART.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SPL C'CHARTRES TOURISME POUR LA COMMERCIALISATION EN LIGNE DU CAMPING MUNICIPAL
Il s'agit de renouveler, pour 2022, la convention signée en 2021, aux mêmes conditions notamment le prélèvement d'une commission de 10 % sur chaque paiement en ligne réalisé.
Vote favorable à l'unanimité.

Intervention de MME DE SOUANCE.
Réponse de M. PELLION.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRATS DE PRETS

Financier	Montant financé	Durée d'amortissement	Taux	Projet
Crédit mutuel	2 000 000 €	25 ans	Fixe 1,75 %	Cœur de ville

La Banque des Territoires	1 921 310 €	30 ans	LA+0,53 %	Cœur de ville
La Banque des Territoires	785 704 €	40 ans	LA+0,53 %	Projets divers ville
La Caisse d'épargne	19 016 €	10 ans	Fixe 2,64 %	Budget annexe culturel

Vote favorable par 23 voix pour et 4 abstentions du groupe « Avec Cœur et Audace ».

Question de MME DE SOUANCE.

Réponse de M. HUWART.

ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) RECIA, constitué de plusieurs partenaires régionaux et qui propose des solutions de mutualisation permettant à la fois de répondre de façon globale à des enjeux identifiés et de générer des économies d'échelle. Il peut également coordonner des groupements de commande pour le développement, l'acquisition de logiciels et d'équipement ou la fourniture de services. Il est proposé de souscrire aux services de télécommunications.

Le coût d'adhésion est de 200 €HT/an.

Vote favorable à l'unanimité, étant précisé que M. Le Maire ne prend pas part au vote.

GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A NOGENT PERCHE HABITAT POUR UN PRET D'UN MONTANT TOTAL DE 77 318 € CONSTITUE DE TROIS LIGNES DE PRET AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES, permettant l'acquisition/amélioration d'un logement sis 11 Rue Bourg le Comte à Nogent-le-Rotrou.

Vote favorable à l'unanimité, étant précisé que M. Le Maire ne prend pas part au vote.

Intervention de MME DE SOUANCE et réponse de M. HUWART.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 3 A LA CONVENTION ABATTEMENT TFPB ET PLAN D'ACTIONS, prolongeant jusqu'au 31 décembre 2023 ladite convention.

Vote favorable à l'unanimité étant précisé que M. Le Maire ne prend pas part au vote.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS, concernant la prise en charge financière des actes vétérinaires (stérilisation, identification, euthanasie, test FIV FELV) pratiqués lors des campagnes de stérilisation des chats errants sans propriétaire, ni détenteur.

Participation à hauteur de 40 € pour une ovariectomie et 30 € pour une castration.

Le coût d'adhésion est de 1 050 €.

Vote favorable à l'unanimité.

REMBOURSEMENT PAR LA CDC DU PERCHE A LA COMMUNE DE NOGENT-LE-ROTROU DES FRAIS LIES AU CONTENTIEUX AVEC LA SCI SAFA

Vote favorable à l'unanimité.

SUBVENTION A L'AMICALE DE L'UIISC 1

Lors de la journée « Sport en ville » organisée le 4 juin, le reliai de course à pied a permis de récolter 825 € qui seront versés au profit de l'opération « A nos blessés », initiée par le Ministère des Armées.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHE DE FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE, prolongeant le marché actuel de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Vote favorable à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS D'ENERGIE EURE-ET-LOIR ET EXTENSION DE PERIMETRE

Vote favorable à l'unanimité, étant précisé que M. CHAMPION ne prend pas part au vote.

Intervention de MME DE SOUANCE.

Réponse de M. HUWART et M. CHAMPION.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT DES ELEVES (SITS), portant sur le changement du siège social.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SAEDEL POUR « LES PORETTES », prorogeant jusqu'au 31 octobre 2023, ledit contrat.

Vote favorable à l'unanimité.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS, suite au comité technique du 05 juillet 2022

Vote favorable à l'unanimité.

Intervention de MME DE SOUANCE et réponse de M. HUWART.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DE MEDIATEUR SOCIAL - SERVICE ESPACE DE VIE SOCIALE

Grade d'Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe appartenant à la catégorie C à 35 heures par semaine.

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION DE 12 EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – ECOLE DE MUSIQUE LUCIEN BLIN

Grade d'Assistant d'Enseignement Artistique OU d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 2^{ème} classe OU d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 1^{ère} classe appartenant à la catégorie B répartis comme suit :

- 1 poste à 9/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 7/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 3/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 2.25/20^{ème} par semaine ;
- 3 postes à 4/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 11/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 5/20^{ème} par semaine ;

- 1 poste à 13.5/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 14/20^{ème} par semaine ;
- 1 poste à 1.5/20^{ème} par semaine

Vote favorable à l'unanimité.

SUPPRESSION ET CREATION D'EMPLOI (MODIFICATION >10 %) – PROFESSEUR DE MUSIQUE – PASSAGE DE 15/20^{EME} A 9/20^{EME}

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DE DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE ET DE L'EVENEMENTIEL - SERVICE CULTUREL

Grade d'Animateur principal 2^{ème} classe appartenant à la catégorie B à 35 heures par semaine.

Vote favorable à l'unanimité.

RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR JURY DE FIN DE CYCLE – ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE LUCIEN BLIN

Rémunération forfaitaire de 60 € brut, pour 4 heures de travail.

Vote favorable à l'unanimité.

RECOURS A L'APPRENTISSAGE

Un apprenti au service « Espaces verts », en vue de préparer un CAP jardinier, paysagiste sur 2 ans.

Vote favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question, Monsieur le Maire clôt les débats et lève la séance.



Le secrétaire de séance,
Martine CARRE-AVELINE.




Le Maire de Nogent-le-Rotrou
Harold HUWART